Ecole primaire Louis Parant
10 rue des blanchisseries
01 000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04.74.42.47.30
Courriel : ce.0010803t@ac-lyon.fr

A Mme la Directrice Académique,
s/c de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale,
circonscription Bourg 2.

Copie à M. le Maire de Bourg en Bresse
Copie aux syndicats SNUIPP-FSU 01 et SE-UNSA.

Bourg-en-Bresse, le 15 avril 2020

Objet : Mesures évoquées au Comité technique du 14 avril 2020, concernant notre école.

Madame la Directrice Académique,
Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,

Dans nos deux précédentes lettres, datées du 5 février et du 24 mai 2019, nous vous alertions sur la disparition progressive de tous les moyens dont notre école avait bénéficié du fait de son profil particulier. Nos courriers sont non seulement restés sans réponse mais nous apprenons aujourd'hui, par l'intermédiaire des syndicats, la suppression de la décharge totale du poste de direction attribuée à notre école ainsi que la non prise en compte des élèves de moins de 3 ans, et ce dès l'année prochaine. Nous en tirons donc la conclusion que nos inquiétudes n'ont été ni écoutées, ni comprises, ni prises en considération.

Pourtant, la situation des élèves n'a pas changé, elle s'est même considérablement dégradée ! Dans un contexte où l'attention aux élèves les plus fragiles et éloignés de l'école est rappelée chaque jour par le Ministre de l'Education, où les DSDEN mettent en œuvre des « groupes départementaux de consultation et de suivi en faveur des conditions de travail des directeurs d'école », nous restons sans voix devant de telles décisions. Plus de 90% des familles de notre école appartiennent aux catégories socioprofessionnelles et économiques les plus basses, nous avons des variations d'effectifs incessants au sein de l'école, nos résultats aux évaluations nationales en CP et CE1 reflètent des difficultés scolaires très conséquentes dans l'acquisition des différents langages… Inutile de vous adresser une fois de plus la liste de tous les indicateurs montrant que notre école relève de l'Ecole prioritaire.

La disponibilité d'une directrice totalement déchargée dans notre école est indispensable pour un bon climat scolaire, et donc pour une mise en œuvre relativement sereine des apprentissages : le lien immédiat (et urgent) oral avec les familles et les partenaires sociaux et médicaux de l'école, les nombreuses équipes éducatives de suivi, les projets avec la municipalité dans le cadre de la Politique de la Ville, ne pourront plus se faire de la même manière.

Nous tenons à exprimer notre colère. Chaque enseignant de notre école s'investit avec enthousiasme et conviction. Un grand nombre d'entre nous va continuer à travailler pendant les vacances auprès de tous les élèves de sa classe, sans rémunération particulière. Ce n'est pas la rémunération qui nous motive mais notre conviction de faire avancer et progresser nos élèves.

Nombre de propositions avaient été formulées lors de nos derniers courriers pour faire évoluer la situation de notre école. Nous demandons :

- un appui important de notre académie et de nos élus pour que nous puissions retrouver un statut REP
- un maintien de la décharge totale de direction

Nous espérons que ce courrier saura cette fois retenir votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations respectueuses.

L'équipe enseignante du groupe scolaire Louis Parant